

Procédure d'inscription 2024-2025

Le Lycée Montaigne lance sa campagne d'inscription des nouveaux élèves de la Petite Section à la classe Terminale, à **partir du 1^{er} décembre 2023**.

Les familles souhaitant faire une demande d'inscription sont priées de :

1. Réunir et scanner les documents suivants :

- Des photocopies des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant et la [fiche médicale](#) complétée.
- Deux photos d'identité de l'enfant.
- Documents d'identité :
 - Pour les élèves libanais : l'extrait d'état civil original.
 - Pour les élèves binationaux : photocopies de la carte d'identité et du passeport étranger.
 - Pour les élèves non libanais : photocopie du passeport étranger.
- Attestation scolaire de l'année en cours.
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours (à partir de la classe de MS).

2. Cliquer sur le [formulaire d'inscription](#) pour le compléter en ligne, en insérant les documents scannés.

3. Présenter le **dossier complet (documents ci-dessus)** à l'assistante de direction et régler les frais des tests qui s'élèvent à 50\$. Ces frais restent acquis au Lycée Montaigne quelle que soit la décision finale.
Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

4. Après consultation du dossier et en fonction des places disponibles, un entretien avec l'équipe de Direction sera fixé.

5. Des tests d'admission seront proposés aux candidats.

6. Dans la quinzaine qui suit les tests d'entrée, la décision d'admission sera communiquée aux familles.

7. En cas d'une réponse favorable, la demande d'inscription sera validée après paiement des frais d'ouverture de dossier.

Les frais d'ouverture de dossier, non remboursables, s'élèvent à 1 400 \$ (mille quatre cents dollars) pour le premier enfant, puis 1 200 \$ (mille deux cents dollars) à partir du 2nd enfant et pour chacun de la fratrie.

8. L'inscription sera définitive après avoir fourni les documents suivants à la fin de l'année scolaire :

- Photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre de l'année en cours et de l'avis de passage de classe.
- Selon le parcours de l'élève, fournir l'attestation requise :
 - Pour un élève venant d'un établissement libanais : attestation de radiation (إفادّة إنهاء) confirmant l'admission en classe supérieure (à partir de la CP), en arabe, certifiée par le Ministère libanais de l'éducation nationale.
 - Pour un élève venant de l'étranger (classes maternelles et élémentaires) : attestation de radiation confirmant l'admission en classe supérieure.
 - Pour un élève venant de l'étranger (à partir de la classe de 6^{ème}) : attestation d'équivalence de classe, certifiée par le Ministère libanais de l'éducation nationale.

- Pour l'admission dans les classes secondaires (niveau lycée) : Photocopie du brevet libanais pour les élèves non dispensés du programme libanais.
- **Dispense** officielle éventuelle des études en arabe pour les élèves concernés, obtenue du ministère libanais de l'éducation nationale, à partir de la classe de CE2.
- En cas de divorce, copie du jugement attribuant la garde de l'enfant.

L'inscription finale de l'élève ne sera validée qu'après avoir fourni tous les documents requis ci-dessus.

Pour de plus amples informations, merci de vous adresser à Mme Micheline Ghorayeb, responsable des inscriptions : direction@lycee-montaigne.edu.lb

Dates à retenir :

Date	Événement
1 ^{er} décembre 2023	Début des inscriptions
15 décembre 2023	Portes ouvertes - Maternelle
27 janvier 2024	Tests d'observation pour les élèves de la maternelle
27 avril 2024	Tests d'entrée pour les élèves de l'élémentaire, du collège et du lycée
17 au 21 juin 2024	Finalisation des dossiers